

**Le Syndicat National de l'Édition (SNE)
lance la campagne virale #ThatIsNotABook**

<http://unlivreestunlivre.eu/>

Parce qu'un livre reste un livre quel que soit son format ou son support de lecture,
le SNE sollicite le soutien des internautes

Paris, le 3 mars 2015 – Le Syndicat National de l'Édition lance aujourd'hui sa campagne virale #ThatIsNotABook, destinée à sensibiliser et mobiliser les internautes pour préserver la TVA à taux réduit sur le livre numérique. Humoristique et décalée, cette campagne, qui aura lieu du 3 mars au 2 avril, est visible sur les réseaux sociaux et via un site internet dédié. L'objectif est de créer un mouvement européen des lecteurs contre la discrimination du livre numérique. Ceci pour garantir un traitement équivalent de l'accès à la culture, quel que soit le format ou le support.

- **Création d'un mouvement européen des lecteurs de livres numériques**

La campagne virale lancée par le SNE vise à obtenir le soutien des lecteurs français et européens pour la TVA à taux réduit sur le livre numérique. Elle est destinée à promouvoir le marché émergent du livre numérique et développer les habitudes de lecture de ce type de livres. Elle invite tous ceux qui aiment les livres à s'engager pour que le livre soit traité de manière égale, indépendamment de son format, partout en Europe. Car le livre est un bien de première nécessité : le fondement du savoir et le ferment de l'imaginaire.



- **Une campagne ludique et humoristique**

La campagne « That Is not a Book » met en lumière qu'une œuvre de l'esprit ne change pas de nature lorsqu'elle change de support. Les habitudes évoluent, les européens, en particulier les jeunes, passent de plus en plus de temps devant leurs écrans et le livre doit accompagner ce changement. Le format numérique se développe et son accès ne doit pas être entravé.

Sur Twitter : #ThatIsNotaBook

Les internautes sont invités à distinguer un livre de ce qui ne l'est pas en envoyant la photo d'un objet quelconque et en indiquant que ceci n'est pas un livre.

Un site web dédié : <http://unlivreestunlivre.eu/>

Le site Internet présente un "cours" sur le livre au second degré. On y voit un descriptif de ce qui fait les caractéristiques d'un livre donné par un jeune professeur factice. Les internautes peuvent participer à la campagne virale sur Twitter, Facebook, Instagram et Pinterest via ce site.

- **Le SNE s'engage pour que le livre numérique reste accessible à tous.**

Depuis le 1er janvier 2012, suite à une décision de l'État français destinée à favoriser l'accès aux livres, qu'ils soient sous format papier ou numérique, une TVA réduite s'applique à tous les livres. En raison de la législation européenne, la France pourrait être contrainte à revenir en arrière. Le SNE ne le souhaite pas. Le SNE souhaite préserver la TVA à taux réduit sur le livre numérique, afin de maintenir l'accès à la culture pour tous. Pour se faire, il souhaite une modification de la législation, c'est à dire l'amendement de l'annexe III de la directive européenne sur la TVA. Cela permettrait d'ajouter le livre numérique téléchargeable à la liste des services éligibles au taux réduit, au nom du principe de neutralité fiscale, selon lequel un livre est un livre, quel que soit son support.

Pour soutenir le Syndicat National de L'Édition : <http://unlivreestunlivre.eu/>

A propos du Syndicat National de l'Édition :

Le Syndicat National de l'édition (SNE), présidé depuis 2012 par Vincent Montagne, est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 650 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. www.sne.fr

Contact Presse :

Audrey Lacroix pour Digicomstory - lacroix.audrey@yahoo.fr - 06 14 40 15 81

Sabine Le Stum pour le SNE - slestum@sne.fr - 06 84 54 39 89